

Bonjour,

Mon argument est simple, la nature sait composer avec les remblais de roche mais pourvu que ce soit à l'air libre. Sous l'eau ce sera un désastre écologique et pour très longtemps. Sur le sol d'ici 10 ans la nature aura déjà repris ses droits en partie. Mais la mine Bloom devra être proprio du terrain.

Pierre Beaulieu  
Montréal